

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA POPULATION

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

SECTION DE PSYCHO-SOCIOLOGIE

20, Rue de la Baume, PARIS (8^e)

Tél. : ÉLYSÉES 81-90

ÉTUDE DES BUDGETS FAMILIAUX

CARNET DE COMPTES FAMILIAL

Nom de l'enquêteur :

Numéro d'ordre de la famille :

Les indications contenues dans ce carnet sont

strictement anonymes

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX FAMILLES

L'Institut National d'Études Démographiques accorde des récompenses aux familles participant à l'enquête sous forme de denrées spécialement allouées par les Services du Ravitaillement.

En raison du caractère anonyme de l'enquête, l'Institut ne peut distribuer lui-même les produits aux familles, puisqu'il doit ignorer leur nom. Les enquêteurs seront chargés de les leur remettre. Aucune réclamation ne sera donc reçue à l'Institut.

Toutefois la section de Psycho-Sociologie (Ely. 84-90) répondra volontiers, après l'enquête, à toute demande téléphonique qui lui serait faite par les familles sur le montant exact de leurs droits.

COMPOSITION DE LA FAMILLE

(Rabattre le volet)

NOTES

du tableau intérieur

- (1) Arrondissement de Paris ou commune et département.
- (2) Noter dans la colonne "*Lien de parenté avec le Chef de famille*" s'il s'agit d'amis ou de personnes prenant pension dans la famille.
- (3) Noter s'il y a des raisons particulières pour que telle personne de la famille soit classée dans telle catégorie.
- (4) Indiquer dans cette colonne les occupations, même intermittentes (par exemple : travaux de ménage exécutés au dehors quelques heures par semaine) et les travaux occasionnels (par exemple : travaux de copie, de couture pour l'extérieur, etc.).

La femme mariée qui ne fait que son propre ménage inscrira "*Néant*".

Le retraité ou pensionné qui n'exerce aucun métier inscrira "*Retraité*" ou "*Pensionné*".

Pour les enfants en cours d'études, on inscrira "*Ecolier*" ou "*Etudiant*" ou "*Apprenti*".

Pour les enfants en bas âge ou infirmes on inscrira "*Néant*".

S'il s'agit d'un chômeur, mettre la mention "*en chômage*" suivie de la date d'entrée en chômage.

- (5) Exemples : un menuisier travaillant chez un constructeur d'automobiles inscrira "*Menuisier*" dans la colonne "*Profession individuelle*" et "*Industrie automobile*" dans la colonne "*Branche professionnelle de l'employeur*".
 - (6) Cette colonne ne concerne que les domestiques employés à temps partiel.
-

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Famille N° _____ Lieu de résidence _____

	Nationalité	Sexe	Age	Catégorie de la carte d'alimentation (3)	Lien de parenté avec le Chef de famille	Profession
MEMBRES DE LA FAMILLE						
1. - Chef de famille						
2. -						
3. -						
4. -						
5. -						
6. -						
7. -						
8. -						
PERSONNES ÉTRANGÈRES A LA FAMILLE (2)						
1. -						
2. -						
DOMESTIQUES						
1. -						
2. -						
ENFANTS A CHARGE NE VIVANT PAS DANS LA FAMILLE						
1. -						
2. -						
ENFANTS NE VIVANT PLUS DANS LA FAMILLE						
1. -						
2. -						

Les colonnes hachurées ne sont pas à remplir.

NOM de l'enquêteur :

N° d'ordre affecté à la famille :

REPAS PRIS A L'EXTERIEUR

1. Y a-t-il une ou plusieurs personnes qui prennent régulièrement des repas à l'extérieur ? (1)

.....

2. Si oui, qui ? (2)

1^{re} personne :

2^e personne :

3^e personne :

3. S'agit-il de repas pris à la gamelle ? (1)

1^{re} personne :

2^e personne :

3^e personne :

4 a) S'agit-il de repas pris dans une cantine ou un restaurant ? (1)

1^{re} personne :

2^e personne :

3^e personne :

4 b) Si oui, emporte-t-on quelque chose et quoi ? (3)

1^{re} personne :

2^e personne :

3^e personne :

(1) Répondre par oui ou par non.

(2) Répondre en désignant très exactement **la** ou **les** personnes.

(3) Répondre en désignant très exactement **la** ou **les** denrées emportées (par exemple : pain, vin, dessert, etc...).

Nom de l'enquêteur :

N° d'ordre affecté à la famille :

RESSOURCES

pour le mois d _____

RESSOURCES PROVENANT DU TRAVAIL

— Rémunération principale du chef de famille (1) (2)

— Rémunération de travaux accomplis
en dehors du travail principal (2)

— Rémunération principale du conjoint s'il y a lieu (1) (2)

— Rémunération de travaux accomplis
en dehors du travail principal

— Contribution des enfants (3) 1

2

3

— Allocation de chômage s'il y a lieu :

du chef de famille

du conjoint

des enfants

— Avantages en nature (charbon, vin, etc.) (4)

.....

.....

.....

.....

.....

TOTAL (à reporter)....

(1) Rémunération principale : on entend par là le salaire perçu y compris les heures supplémentaires, les indemnités de résidence, de représentation, de déplacements, etc., les gratifications (par exemple mois double).

(2) S'il s'agit d'un employé ou d'un ouvrier, indiquer la somme effectivement reçue, y compris les allocations familiales, mais les retenues fiscales et les assurances sociales étant déduites. S'il s'agit d'un employeur, indiquer le bénéfice de celui-ci ; la somme versée aux Assurances Sociales étant également déduite.

(3) On entend par contribution des enfants, la somme qu'ils versent effectivement à leur famille. Si plusieurs enfants reçoivent une rémunération, les sommes devront être marquées séparément.

(4) Noter sans chercher à les évaluer mais en donnant les quantités : tant de vin, par semaine, tant de sucre, etc.

RESSOURCES (SUITE)

Ne rien écrire
dans la marge

Report . . .

PENSIONS ET RETRAITES

Pensions du Chef de famille

— du Conjoint

— des enfants

TOTAL . . .

VERSEMENTS DES PERSONNES VIVANT AVEC LA FAMILLE

1.-

2.-

3.-

TOTAL . . .

REVENUS DE LA FORTUNE

Intérêts de l'épargne

Revenus nets des bons du Trésor
et autres valeurs

Revenus provenant de la location
de biens immobiliers

Sous-location

TOTAL . . .

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES

Retraits d'argent

Remboursement de bons du
Trésor ou de titres divers
ou de sommes prêtées

Emprunts

Dons ou secours

TOTAL . . .

VENTE DE MEUBLES OU D'IMMEUBLES, LOTS, HÉRITAGES

TOTAL DES RESSOURCES POUR LE MOIS D

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Noter chaque soir toutes les dépenses effectuées dans la journée par les différents membres de la famille.

Ce sont les sommes **effectivement déboursées** qui doivent être inscrites. Par exemple, si des repas pris quotidiennement à un restaurant, à une cantine, etc., ne sont payés qu'à la fin de la semaine, ne faire état de la dépense que le jour du paiement.

Il est très important de noter chaque jour le nombre de personnes présentes au déjeuner ou au dîner, en comptant les domestiques s'il y a lieu.

Les **gros achats** destinés à constituer des stocks (achats de pommes de terre, etc.), seront inscrits à la date où ils seront effectués.

Pour les **achats à tempérament** porter les sommes effectivement versées et non la somme totale, en indiquant évidemment qu'il s'agit d'achats à tempérament.

Les dépenses réglées **par chèque** apparaîtront le jour où le chèque sera tiré en portant la mention "*chèque*" ou "*payé par chèque*".

Indiquer séparément chaque article en le **désignant avec précision**. En particulier, pour un achat de vêtement, dire de quel vêtement il s'agit et de quoi il est fait (laine, coton, rayonne, etc.).

Lorsque certaines dépenses sont faites pour **un membre déterminé** de la famille, ne pas omettre de le mentionner.

Ne pas oublier de noter les **frais de transports journaliers**.

Dans certains cas, pour un **déplacement par exemple**, indiquer s'il s'agit d'un déplacement effectué pour raisons de famille, occasionné par les besoins de la profession ou entrepris dans un but de distraction.

Les objets acquis **sans avoir été achetés** doivent figurer avec l'indication de leur provenance dans l'espace ménagé à cet effet (ne pas mentionner les produits pris sur les stocks).

Ne pas oublier de porter les **quantités** (poids, mesure, nombre) Certains articles sont achetés en boîtes. En donner le poids approximatif.

Voir à titre d'exemple le **tableau récapitulatif des divers cas possibles**, page 6.

Les informations contenues dans ce carnet, **strictement anonymes**, doivent pour être utilisables, être absolument exactes. Il est indispensable d'y faire figurer les dépenses effectuées en dehors du marché régulier, sinon il ne serait pas possible de se faire une idée des besoins familiaux.

En cas de difficulté, ne pas hésiter à demander conseil à l'enquêteur.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE DIVERS CAS POSSIBLES

QUANTITÉ	DÉSIGNATION	PRIX
1 litre.	Lait frais.....	4 »
2 kgs	Pain.....	15 60
2 litres	Vin répartition.....	40 »
1 litre	Vin appellation contrôlée.....	120 »
2 paires	Bas rayonne pour la fille aînée.....	480 »
1	Voyage Senlis mariage d'un frère (Aller et Retour 3 ^{me} cl.)	95 »
	Electricité 2 mois "chèque".....	420 60
1	Appareil de radio "à tempérament".....	600 »
100 kgs	Pommes de terre.....	1.100 »
	Transport de pommes de terre.....	100 »
	Pourboire au transporteur.....	20 »
500 grs	Beurre.....	250 »
2 kgs	Miel <i>colis</i>	300 »
	Port du colis (1).....	40 »
	DÉPENSE TOTALE...	3.585 20
	Objets acquis ou consommés sans avoir été achetés (produits du jardin, de l'élevage, dons reçus, échanges, colis gratuits, etc.).	
12	Œufs	
500 grs	Lard	}
1 kg	Haricots secs	
	colis gratuit	
2 kgs	Carottes <i>jardinage</i>	
1	Lapin <i>élevage</i>	
Nombre de personnes présentes au déjeuner : 5 au dîner : 6		
<p>(1) Si un colis contient plusieurs produits, indiquer la nature, le poids ou la quantité et le prix de chacun d'eux.</p>		

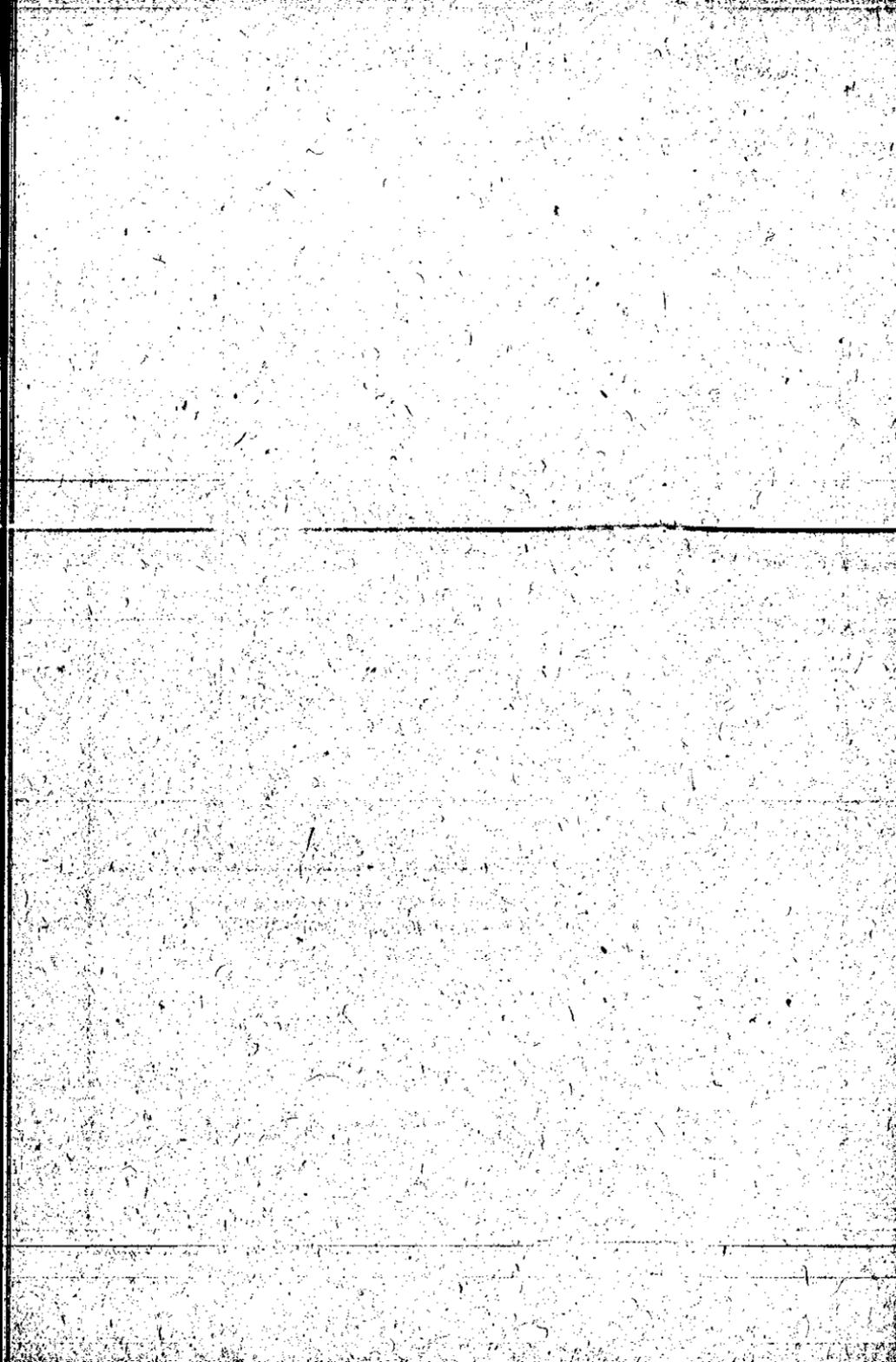
ÉTAT DES STOCKS D'ALIMENTATION

AU PREMIER JOUR DE L'ENQUÊTE	AU DERNIER JOUR DE L'ENQUÊTE
Pommes de terre	
Légumes secs	
Pâtes	
Farines	
Porc fumé ou salé	
Conserves (viande, poisson, légumes, fruits)	
Œufs	
Lait en boîte ou en poudre	
Beurre, huile, graisse	
Sucre, chocolat, confitures, divers	

Donner toutes précisions sur ces stocks.

En évaluer la quantité.

Indiquer leur provenance, l'époque à laquelle ils ont été achetés et leur prix.



ANNEXE

— La maîtresse de maison dispose-t-elle d'une somme fixe tous les mois ?

— Reçoit-elle, au contraire, de l'argent chaque fois qu'elle en a besoin ?

— Dispose-t-elle d'un carnet de chèques ?

Certains membres de la famille (chef de famille ou enfants par exemple), disposent-ils d'un budget propre, leur permettant de faire des dépenses qui n'auraient pas été consignées au jour le jour sur le présent carnet ?

Si oui, désigner ces personnes et indiquer pour chacune d'elles le montant global de ce budget.

MEMBRES DE LA FAMILLE	MONTANT DU BUDGET PROPRE
1.	
2.	
3.	

Indiquer ci-dessous dans toute la mesure du possible le détail des dépenses réellement effectuées par ces personnes au cours de l'enquête.

MEMBRES DE LA FAMILLE	DÉSIGNATION	PRIX



